

Lou prouvençau à l'escolo

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **79 (1952)**

Heft 9

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ces noms de lieux sont formés comme tous les autres et ne sauraient donc être étudiés en dehors de la langue dont ils portent l'empreinte. Ils doivent être recherchés et reconnus sur le terrain dans leur usage local et dialectal. L'aspect des lieux peut en révéler à nos sens la véritable signification. Un nom de lieu est presque toujours quelque chose de banal, un humble témoin.

« C'est par la prononciation locale, par elle seule, que nous pouvons contrôler les graphies anciennes et modernes. Les vellétés d'interprétation des profanes peuvent aboutir à de burlesques non-sens », dit avec raison feu le Dr Henri Bühler, dans sa magistrale thèse de doctorat.

Voici quelques-uns des nombreux lieux-dits de notre Rauracie dont un bon patoisan comprend aisément la signification :

1. Le Botenier, le *Botenie*, l'églantier, nommé aussi bouton, *boton*, *bote-nière*, boutonnière.

2. La Lave, *Lai Laive*, Côte des laves, Bois des laves, Sous les laves. La lave est la dalle nacrée, nommée aussi *deûte*, *pière rosse*, pierre rousse. Près de Saignelégier, une ferme se nomme *Lai Deute*.

3. Le *Laité*, le petit lac, l'étang, la mare, la fontaine, *Pré du Laité*, Les Cerlatez ou *Es Essiès laités*, aux Esserts du laité, *Laité* du pâturage de Muriaux, le *Laité* du Bois derrière.

4. La Seigne, le marais, La Sagne, le Saigneul, la Sagneule, les Saignolets. Saignelégier, Saigne aux femmes, etc.

5. Le *Peu*, la Pâture, Peu-Claude ou *Peu-Yâde*, Peu-Girard ou *Peu-Djiraïd*, Peuchapatte ou *Peu-Tchaipatte*, Peupéquignot ou *Peu-Petïngnat*, Pâture de Péquignat.

6. Le *Cèneu*, le Cerneux, Cerneux-Godat ou *Cèneu-Godat*, Cerneux-Péquignot ou *Cèneu-Petïngnat*, Cerneux-Vernier ou *Cèneu-Vouennie*, Cerneutat ou *Cèneutat* ; un cerneux ou *cèneu* est un cerne, une pâture, un domaine cerné par une clôture, une cernie ou *cènie* ; Cernie-dessus ou *Cènie-dechus*. Cernie-dessous ou *Cènie-dedôs*, Cernil-Veusi ou *Cèneu-Veusi*, ou Cerneux-Veuil (pâture de jeunes bœufs), Les Cerniers.

(A suivre.)

Jules Surdez.

Lou prouvençau à l'Escolo

Charmant volume qui fait plaisir déjà avant de l'ouvrir, avec sa reliure rouge aux lettres d'or.

Il est édité en 1952 par l'Association pédagogique de Saint-Rémy de Provence. Ses auteurs : C. Dourguin et Ch. Mauron, instituteurs au dit Saint-Rémy. Ils ont ainsi créé un livre de lectures en provençal pour l'enseignement scolaire.

Nous voulons, pour l'édification des patoisans vaudois, citer simplement quelques-uns des arguments des auteurs :

« Il faut aider la langue à vivre et à être belle. Il faut concilier cette vie et cette beauté avec les exigences de l'unité française et de la civilisation moderne. Or, ces dernières mettent en péril la tradition orale de la langue provençale. Il faut donc parer aux défaillances de la tradition orale par une tradition de lecture. »

Cinq ans d'expérience, sur quatre mille enfants, n'ont pas donné, dans une seule classe, un abaissement du niveau de l'en-

seignement du français. Cette même expérience a prouvé, en outre, qu'un instituteur peut, en quelques mois et à raison d'une heure par semaine, apprendre aux enfants provençaux à lire le provençal couramment.

Nous nous réjouissons de cette belle publication et nous félicitons chaleureusement ses auteurs pour leur élégant travail et leur inlassable persévérance.

Grammaire patoise

Une autre bonne nouvelle qu'il me plaît de transmettre à tous ceux qui s'intéressent à notre mouvement de maintenance du patois. Nos lecteurs se souviennent que M. Henri Nicolier fut « couronné », aux dernières Fêtes du Rhône, pour son concours : *Grammaire patoise*. L'auteur a tenu compte des observations du jury et s'est remis au travail, au mois d'octobre. « Et i l'y è travaza prestiet tote le véze on bon momei âobin ona vouarbetta. Cein m'a baza on gros travau, mè i l'è fè avoué on moué dè pzési. »

Un gros travail, c'est sûr : deux cahiers au lieu d'un !

Et un beau travail, en lui-même et par ses conséquences. M. Nicolier vient, en fait, d'assurer la tradition écrite de son patois de la Forclaz. Nous le félicitons aussi et nous le remercions sincèrement au nom des patoisans vaudois. Son œuvre mérite en tous points un hommage collectif et public, que nous nous plaisons à lui rendre ici, tout en souhaitant que son travail puisse être publié un jour.

Henri Kissling.

MOTS CROISÉS

Résultats du concours d'avril

Bien que M. Ginier, du Sépey, félicite M. Elophe d'avoir eu des égards pour la « matière grise » des chercheurs, et que M. H. Coinchon, d'Avenches, le soupçonne de n'avoir pas voulu donner « trop de fil à retordre » aux « mots-croisistes » pendant les fêtes pascales, cette série d'avril bat tous les records d'erreurs...

Sur une quarantaine d'envois, dix seulement sont conformes à la « grille originale »... Ils auront donc droit tous les dix à un abonnement transmissible.

La faute la plus fréquente a été commise au 11 II horizontal : *Une à qui le grand air ne convient pas*, soit « Divette » (chanteuse d'opérette et de music-hall). Le mot le plus fréquemment mis à la place est « Ailettes ». Quant à cette « Lisette » à laquelle le « grand air ne convient pas », nous lui souhaitons un prompt rétablissement...

Une petite erreur — et c'est encore cette vigilante « Perrette » Juste-Olivier qui l'a découverte — s'était glissée dans le texte. Au 10 I horizontal c'était, en effet, « Préposition » qu'il fallait lire et non « Proposition ».

Merci à Mme Karlen-Cottier, Château-d'Oex, pour sa bonne et encourageante lettre.

Et voici le quatrain du mois de Mme Matter-Estoppey ; du moins lui a-t-il porté bonheur, à elle, sinon aux autres cette fois-ci :

*Allons, vous les chercheurs, faites-vous moins
[de bile,
Depuis que notre auteur met de l'eau dans
[son vin
Et que nous avons tous un peu d'esprit... devin,
Ces fameux mots croisés deviennent plus
[faciles.*

**Un autre chez soi :
Le Café Vaudois !**

Tél. 23 63 63

R. Hottinger

Vaudois...!

**Le verre de l'amitié se boit au
BUFFET DE LA GARE**

Robert PÉCLARD

LAUSANNE